

PROCHAIN DELAI REDACTIONNEL

16.11 **Articles / photos**, supports informatiques ou papier à envoyer à M. Bovas, Chemin Vert 43, 1800 Vevey, magali.bovas@aveps.ch

ACTIVITES AVEPS

01.11 **AG de l'AVEPS**, à Vevey

JOURNEES CANTONALES ET SUISSE

- 26.11 **Natation**, au Mont sur Lausanne (matin)
- 03.12 **Volley ball**, à Echallens
- 16.12 **Mini Handball (5-6P)**, Divers lieux
- 21.01 **Glisse : ski / snowboard**, aux Mosses ( report 4.02)
- 21.01 **Glisse : Ski de fond**, aux Mosses ( report 4.02)
- 4 ou 11.03 **Unihockey**, Lausanne ( à confirmer)
- 18.03 **Futsal (garçons 11)**, à Villeneuve
- 22.04 **Course orientation**, à Bercher - Plateau du Jorat ( report 29.04)
- 26.05 **Mini beach**, à Clarens
- 06.05 **Football**, à Chavannes ( pas de report )
- 03.06 **JSSS 2015**, à Lucerne

TOURNOI MEP

- 05.11 **Tournoi volley ball**, à Beausobre-Morges (Max 12 équipes)
- 26.11 **Tournoi unihockey**, à Genolier
- 27.05 **Tournoi volley beach volley**

FORMATION CONTINUE

- 08.11 **Shuttle Time - un outil pour rendre le badminton attrayant**, à Epallings
- 15.11 **Ski alpin**, à Zermatt
- 30.11 **La technique des quatre styles de nage**, à St Légier

ACTIVITES DU COMITE (JUILLET - SEPTEMBRE)

- 7 juillet SEPS - AVEPS
- 18 août Comité AVEPS + bureau
- 15 septembre SEPS - AVEPS



au sommaire...

- 2 Comité
- 4 Adhésion
- 5 Editorial
- 6 Assemblée générale 2014
- 8 Ordre du jour de l'AG
- 9 Rapport de la Présidente
- 10 Rapport du Vice-Président
- 12 Rapport du responsable technique
- 14 Rapport du caissier + webmaster
- 15 Rapport du secrétaire
- 16 Rapport du responsable promotion
- 18 La page de la rédactrice
- 20 Carnet noir
- 21 Il y a plus de 50 ans...
- 22 Journées cantonales sport scolaire
- 23 Réponse interpellation
- 26 Dossier MEP au primaire
- 28 Jugement TRIPAC
- 35 Musée olympique
- 37 J+S
- 38 Concours Mr Choc et Miss Ola
- 39 Formation continue, cours ASEP
- 40 Dates à agender  
Activités du comité

**Consultez notre site internet [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch)**

**B**eaucoup d'informations sont régulièrement mises à jour, qui ne peuvent pas figurer dans le bulletin CONTACTS. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne pour toutes les manifestations que nous annonçons.

**T**ransmettez-nous votre adresse e-mail, vous recevrez ainsi environ une fois par mois la lettre aux membres éditée par notre présidente.



**AVEPS**  
**Rue du Village 21A**  
**1055 Froideville**

**www.aveps.ch**  
**info@aveps.ch**

**Présidente**

Claudine DUTOIT  
 Rue du Village 21A  
 1055 Froideville

078 708 30 05  
 claudine.dutoit@aveps.ch  
 president@aveps.ch

**Vice-président**

Jacques RUBATTEL  
 Ch. des Golliettes 1  
 1032 Romanel-sur-Lausanne

078 826 98 42  
 jacques.rubattel@aveps.ch  
 president@aveps.ch

**Promotion - Publicité**

Carole DU BOIS  
 Le Clos 33  
 1346 LES BIOUX

079 397 91 19  
 carole.dubois@aveps.ch

**Secrétaire**

Carlos FIDALGO  
 Chemin en Outoz 2b  
 1169 YENS

079 525 69 89  
 carlos.fidalgo@aveps.ch  
 secretaire@aveps.ch

**Responsable technique**

Raphael BLANCHARD  
 Grand Record 29  
 1040 ECHALLENS

079 342 08 49  
 raphael.blanchard@aveps.ch  
 resp.tech@aveps.ch

**08.11.2014 Cours ASEP no 7014****Shuttle Time - un outil pour rendre le badminton attrayant**

Echec et mat, pari, hat trick et double indonésien ! Connaissez-vous ces formes de jeu entraînant ? Si non, grâce à Shuttle Time, le projet de sport à l'école de Swiss Badminton et de la fédération internationale de badminton (BWF), vous pourrez apprendre des exercices et des jeux motivants qui solliciteront les élèves de manière globale. Vous recevrez des conseils afin d'améliorer vos propres connaissances et capacités techniques et tactiques. Vous aurez également accès à des modèles de leçons, des vidéos, des tests, des exemples d'évaluations et des idées, permettant la mise sur pied de tournois scolaires passionnants.

Epalinges, cours donné par Cyril Sokoloff ,Fr. 100.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 160.- pour les non-membres.  
 sion et abonnements!!).

**15.11.2014 - 16.11.14 Cours ASEP no 6014****Ski alpin Diversifications et rafraîchissements techniques pour dynamiser son enseignement (Module de perfectionnement J+S; CP SSSA)**

Cours pratique et didactique. Entre développement des techniques personnelles et approche des concepts de l'enseignement du ski, ce cours vous permettra de découvrir et de vivre des idées nouvelles pour égayer et varier votre enseignement du ski. Entrée au cours est le soir du 14 novembre!

Veillez noter les directives J+S des sports du groupe B comme ski/snowboard et natation !

Zermatt, cours donné par Patrick Badoux et Guillaume Garnier. Fr. 430.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 510.- pour les non-membres (Inclus demi-pension et abonnements ! ).

**30.11.14 Cours ASEP no 6714****La technique des quatre styles de nage**

Les éléments et mouvements clefs pour construire et corriger. Progression méthodologique avec toute une série d'exercices à utiliser à l'école.

Ce cours comprend la Contrôle de Sécurité Aquatique (CSA) de swimsports.ch  
 Veuillez noter les directives J+S des sports du groupe B comme ski/snowboard et natation!

St-Légier, cours donné par Jean-luc Cattin. Fr. 100.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 160.- pour les non-membres (sans pension !).

**M**r Choc et Miss Ola vous proposent à nouveau de résoudre quelques énigmes simples dans le cadre du concours du lecteur le plus assidu du bulletin CONTACTS. Il n'est pas exclu que le témoin soit transmis à un autre membre lors de la prochaine AG.

**P**our avoir une chance de remporter le 1er prix, il faut :

- Être membre de l'AVEPS
- En principe, participer à l'Assemblée Générale 2013
- Et surtout résoudre les quatre problèmes qui agrémentent les bulletins CONTACTS (et le site internet).

**P**our répondre il faut :

- Soit envoyer un e-mail à [pobr@educrissier.ch](mailto:pobr@educrissier.ch)
- Soit utiliser le site internet [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch) rubrique CONCOURS

Soit écrire une jolie carte à :

Pierre-Olivier Brunner, Rte du Village 18, 1113 St-Saphorin-Sur- Morges

#### On finit avec le PROBLEME NO 4 (Agricole)

Un fermier se rend au marché avec son chien, une oie et un sac de maïs. En chemin, il doit traverser une rivière mais ne dispose que d'une barque minuscule sur laquelle il ne peut embarquer qu'un élément à la fois. Il est clair que si il les laisse seuls, le chien va mordre les pattes de l'oie et l'oie va manger du maïs. Comment va-t-il procéder pour tout emmener de l'autre côté sans dommage ?

Il faudra un peu de place pour répondre ! ça ira certainement mieux par e-mail...



#### Rédactrice

Magali BOVAS  
Chemin Vert 43  
1800 VEVEY

079 928 07 04  
[magali.bovas@aveps.ch](mailto:magali.bovas@aveps.ch)



#### Délégué AVEPS

Raphaël ROUBATY  
Avenue du Galicien 9  
1008 PRILLY

078 821 71 05  
[raphael.roubaty@aveps.ch](mailto:raphael.roubaty@aveps.ch)



#### Caissier

Séverin PERFETTA  
Rue du Melley 20B  
1142 Pampigny

079 750.11.85  
[severin.perfetta@aveps.ch](mailto:severin.perfetta@aveps.ch)  
[caissier@aveps.ch](mailto:caissier@aveps.ch)



#### Webmestre, hors comité

Anouk NUSSBAUM  
Rue du Pelaz 17  
1269 BASSINS

022 366 47 87  
[anouk.nussbaum@aveps.ch](mailto:anouk.nussbaum@aveps.ch)  
[info@aveps.ch](mailto:info@aveps.ch)



**Village de tipis**  
**Association Madrugada**

Des camps, courses d'écoles ou week-ends inoubliables sous tipis, sur les crêtes de la Vallée de Joux

Infos et réservations :  
[www.tipis.ch](http://www.tipis.ch) – [info@tipis.ch](mailto:info@tipis.ch)

## DEMANDE D'ADHÉSION

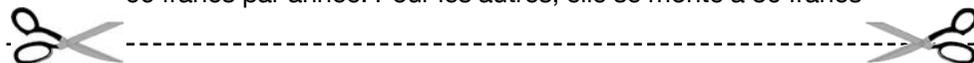
Forte de ses quelques 450 membres, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) s'occupe de l'éducation physique et sportive de la jeunesse, tout particulièrement dans le cadre de l'école. Elle participe au perfectionnement pédagogique de ses membres, en défend les intérêts et encourage la création de groupes sport-détente.

L'AVEPS fait partie de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP); elle est membre de la Société pédagogique vaudoise (SPV). Tout membre actif de l'AVEPS doit obligatoirement s'affilier à la SPV.



SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne 19, 021 617 65 59, [www.spv-vd.ch](http://www.spv-vd.ch)

Pour les membres actifs de la SPV, le montant des cotisations à l'AVEPS est de 60 francs par année. Pour les autres, elle se monte à 80 francs



Demande d'adhésion à l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ No postal & localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Je désire faire partie de l'AVEPS.

Je suis

- maître(sse) d'éducation physique\*      \* tracez ce qui ne convient pas
  - membre de la SPV\*
  - membre d'une autre association\*
- précisez (y.c. la date d'entrée): \_\_\_\_\_
- licencié(e)\*
  - autre\* \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

A retourner à Carlos FIDALGO, Chemin en Outoz 2b, 1169 YENS  
ou par notre site, [www.aveps.ch/inscriptions](http://www.aveps.ch/inscriptions)

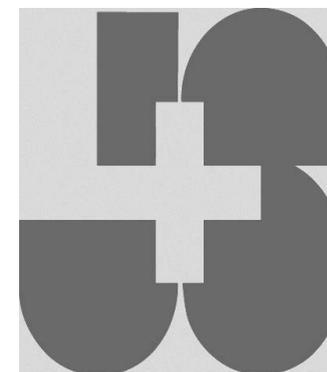
## JEUNESSE ET SPORT

### Formation continue J+S Ski

**VD 3681.14** 13.12.2014 - 14.12.2014  
Les Diablerets Délai inscription : 13.10.2014

**VD 1687.15** 14.03.2015  
Leysin Délai inscription : 11.01.2015

**VD 2682.15** 28.03.2015 - 29.03.2015  
Vers-l'Eglise Délai inscription : 28.01.2015



## VISTAWELL

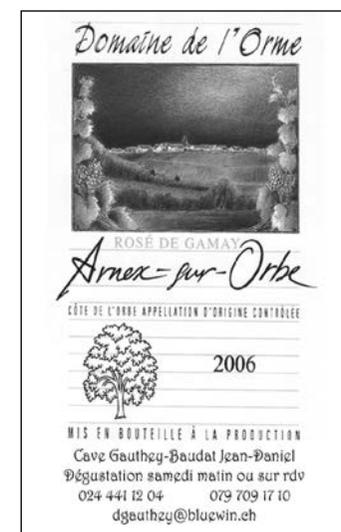
SPORT + BALANCE

Votre partenaire pour tout ce qui concerne l'équilibre et la coordination en milieu scolaire

VISTAWELL SA  
Rue du Lac 40  
2014 Bôle  
032 841 42 52  
[www.vistawell.ch](http://www.vistawell.ch)  
office@vistawell.ch



Exclusivités à prix préférentiels comme Kin-Ball®, Slackline®, Mobilo® etc.



**Visite libre avec tablette pour enseignant**

Véritable outil pédagogique, ce support de visite permet à l'enseignant d'autoguidé son groupe grâce à des suggestions de parcours de visite et d'activités à réaliser avec ses élèves en fonction de leur âge (réservation indispensable, prêt gratuit 90 minutes contre dépôt d'une pièce d'identité, disponible en français, allemand et anglais dans la limite des stocks disponibles).

**Dossier pédagogique**

Un dossier pédagogique est à disposition des enseignants pour préparer la visite. En plus d'une présentation de l'exposition et de fiches thématiques, le dossier contient des questions, des pistes de réflexions et thèmes de discussion permettant de faciliter le travail de préparation ou de suivi en classe. Disponible en trois langues (français, allemand, anglais)  
Pdf téléchargeables gratuitement sur [www.olympic.org/pedagogie](http://www.olympic.org/pedagogie)

**Renseignements, réservations et inscriptions :**

[www.olympic.org/pedagogie](http://www.olympic.org/pedagogie), 021 621 66 85 ou [edu.museum@olympic.org](mailto:edu.museum@olympic.org)



Installation et équipement sportif pour salle de gymnastique, place de sport et stade.  
Service de contrôle et d'entretien des salles de gymnastique.  
Marquage terrain de jeux, intérieur et extérieur.

Chemin Edouard-Tavan 12 B - 1206 Genève  
Tél. : 022 839 33 90 - Fax : 022 839 33 99  
E-mail : [sogemat@bluewin.ch](mailto:sogemat@bluewin.ch)

Une feuille....Mais quelle sorte de feuille ?

**Une feuille blanche** ne fait pas bon genre pour un article.

Notre Contacts ne fait pas partie **des feuilles de chou**, qu'on laisse de côté sans y prêter attention.

**Une feuille à aiguilles** (eh oui cela existe pour les divers pins) parfois si pointues comme les piques reçues pour notre non reconnaissance de nos acquis estudiantins et pédagogiques.

**Une feuille entière** (le bouleau par exemple), à mettre en parallèle avec notre investissement dans notre boulot (pra-fo, médiateur, animateur pédagogique, animateur santé et j'en passe).

**Une lobée** comme celle du chêne (symbole de longévité et de puissance). Deux noms qui font partie de notre vocabulaire dans notre pratique sportive.

**Des feuilles ocres** qui annoncent l'automne et ses diverses journées cantonales organisées par votre association.

Ces feuilles-là ne sont pas des **feuilles de salade** (non, non, ce n'est pas des salades, que je raconte).

Et je peux vous assurer que je ne suis pas dure de la feuille pour écouter et entendre vos suggestions, vos remarques et vos gentils messages.

J'ai même pris le temps d'ouïr la chanson, « les feuilles mortes » d'Yves Montant, et d'avoir une réadaptation pour notre formation....  
Suite dans la prochaine gazette avepsienne.

Avec mes meilleurs messages feuillus

**V**otre Présidente, Caudine Dutoit

Notre Assemblée Générale aura lieu à l'Aula du Collège du Clos - Rue du Clos - à 1800 Vevey, le samedi 1er novembre, selon le programme suivant :

08h00	Accueil, café-croissant - Collège du Clos, 3ème étage
08h45	Début de l'assemblée - Aula du Collège du Clos, 3ème étage
12h30	Apéro - Collège du Clos, 3ème étage
13h00 env.	Repas, Repas, Cafeteria du Collège Kratzer (à 5' à pied)

Parking gratuit mis à la disposition par la commune à l'Avenue Nestlé (en partie sur trottoir côté amont) sinon domaine public et payant !

### PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Les propositions individuelles dont vous voulez faire part à l'assemblée (point 13 de l'ordre du jour) doivent parvenir avant le 19 octobre 2014 au Président du bureau de l'assemblée, Kim : kim.egger@aveps.ch, cottalets 16B, 1441 Valeyres-sous-montagny

### MENU (OFFERT AUX NOUVEAUX MEMBRES 2014 !)

Pour le repas de midi, nous vous proposons un menu surprise - entrée, plat et dessert - à 36.--, eau et café ou thé compris.

Merci d'amener la somme exacte cela facilitera la tâche du caissier.

### PV 2013

Le PV de l'assemblée 2013 est paru dans le CONTACTS no 229 (décembre 2013). Vous pouvez également le consulter sur notre site internet [www.aveps.ch](http://www.aveps.ch), rubrique « assemblée ».

### MEMBRES RETRAITES

Pour nous assurer que notre fichier est bien à jour, et pour éviter d'oublier quelqu'un au point 4.2 de l'Assemblée Générale, nous prions tous les membres AVEPS qui ont pris leur retraite entre novembre 2013 et octobre 2014 de bien vouloir s'annoncer auprès de notre secrétaire Carlos Fidalgo, d'ici au 20 octobre 2014.



### COURIR APRÈS LE TEMPS – CHASING TIME

**Du 5 juin 2014 au 18 janvier 2015, Le Musée Olympique vous propose d'appréhender les relations passionnantes que le sport entretient avec les multiples dimensions du temps.**

L'exposition COURIR APRÈS LE TEMPS – CHASING TIME invite les visiteurs à découvrir le dialogue fécond du sport et des productions de l'esprit humain en relation avec le temps. Car le temps est un objet esthétique, un sujet philosophique, une matière historique et sociologique. À l'heure où les records sportifs captivent des milliards de téléspectateurs, où la technique permet que nous soyons tous témoins et juges des exploits, la mesure du temps est au cœur de notre fascination pour le sport.

***Pour les écoles, en semaine uniquement et sur réservation***

#### ***Visite coachée et atelier***

Au Musée, les classes peuvent bénéficier d'une visite-atelier de l'exposition en compagnie d'un TOM (The Olympic Museum) coach. Par la visite de l'exposition, le jeune public découvre l'enjeu du temps dans le sport et se familiarise avec les notions de durée et de vitesse. Il appréhende les différents outils de mesure du temps, s'arrête sur l'histoire des records et s'interroge sur l'importance du temps dans différentes disciplines sportives. L'aventure se poursuit dans un espace pédagogique, le Studio, où un atelier est dédié à la capture du temps par l'image – la photofinish – et à son fonctionnement. Pour les 9-16 ans. Durée : 90 minutes. Disponible en français, allemand et anglais.

rafting  
 canyoning  
 hydrospeed  
 canoë, kayak  
 tir à l'arc  
 initiation grimpe  
 randonnée en montagne  
 chasse aux trésors  
 organisation ludique pour groupes et entreprises  
 etc.

**RIVIÈRES AVENTURES**  
 venez vivre des sensations au coeur  
 de la nature en toute sécurité  
 www.rivieres-aventures.ch

026 924 34 24

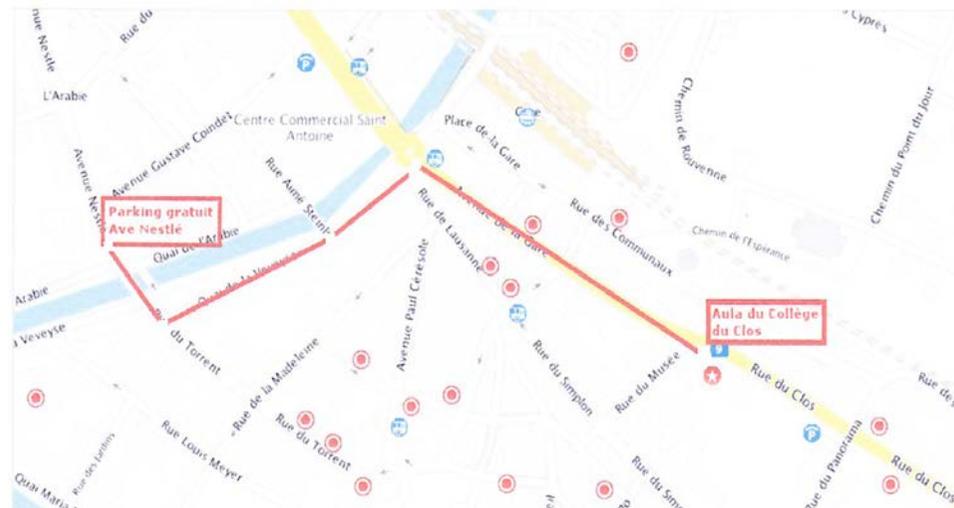
**www.letsgo-fit.ch**

**LET'S GO**

**LE FITNESS POUR LA FORME ET LA SANTE**

search.ch

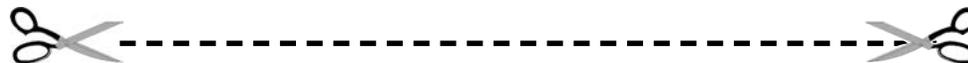
Dessiner: Vevey



Sortir de l'autoroute à St-Légier, suivre Vevey ouest (à droite au giratoire), passer le Pont de Gilamont (profiter pour admirer les "Fresques Chaplin", plonger jusqu'au carrefour de Bergère (giratoire ovale du siège Nestlé), première sortie sur l'Avenue Nestlé.

**INSCRIPTION**

Inscrivez-vous avant le dimanche 19 octobre 2014, si possible directement par réponse au mail "invitation" envoyé par notre secrétaire, ou en renvoyant le formulaire ci-dessous à : Carlos Fidalgo, Chemin en Outoz 2b, 1169 YENS



**NOM, PRENOM :**

**Je participerai à l'AG du**

**samedi 1 novembre 2014, à Vevey :**

**OUI NON**

**Je participerai au repas qui suivra :**

**OUI NON**

**1. Accueil - Allocutions****2. Procès verbal de l'assemblée générale 2013 à Montcherand****3. Admissions - démissions****4. Remise des diplômes**

4.1 Jubilaires

4.2 Retraités

**5. Discussions des rapports**

5.1 Rapport du Président

5.2 Rapport du Vice président

5.3 Rapport du Responsable technique

5.4 Rapport du Responsable promotion et publicité

5.5 Rapport du Secrétaire

**6. Comptes**

6.1 Rapport du Caissier

6.2 rapport des vérificateurs

**7. Budget 2014-2015****8. Lecteur le plus assidu de M. choc et Miss Ola****9. J+S****10. Elections**

10.1 Elections au Comité

10.2 Elections des Vérificateurs des comptes

10.3 Election du Bureau de l'assemblée

10.4 Renouvellement, élections et démissions des Délégués SPV et SER

10.5 Renouvellement, élection et démissions des membres de la commission CADEV

**11. Dossiers en cours**

11.1 Le diplôme fédéral 1 de Lausanne

11.2 Autres

**12. Informations**

12.1 Journées cantonales

12.2 Journées suisses

12.3 Congrès pédagogique à Macolin du 23 au 25 octobre

12.4 AG 2015

12.5 AG 2016

**13. Propositions individuelles et divers**

La décision du TRIPAC rendue le 17 juin 2014 et reçue le 18 juin par mail du cabinet d'avocat de maître Chavanne est défavorable. Il est écrit : « vos conclusions telles que précisées lors de l'audience du 22 mai 2013 et 26 mai 2014 sont intégralement rejetées ».

L'AVEPS est donc en attente des motivations du TRIPAC. Le temps des discussions viendra au point 11.1 de l'AG 2014.

Votre comité



## Nordic-Sport

Le Mollendruz  
LOCATION-VENTE

Tout le matériel et l'équipement  
pour la randonnée  
et le nordic-walking.

Organise vos sorties avec guide

021/841.11.80

[www.nordicsport.ch](http://www.nordicsport.ch)



Buvette d'alpage  
**Les Croisettes**  
021/841.16.68

Du mercredi au dimanche  
De mi-mai à octobre



Jeux et parcours didactiques,  
Animaux de la ferme,  
Boutique avec produits du terroir.  
[www.lescroisettes.ch](http://www.lescroisettes.ch)

Grand-Rue 62 - 1110 Morges - 021 801 33 33

[www.francois-sports.ch](http://www.francois-sports.ch)

### ► La situation actuelle, les enjeux pour le futur

Avec les changements du système scolaire, les enseignants spécialistes qui le souhaitent continuent d'intervenir en 7-8 HARMOS et, selon les dispositions actuelles « conserve(nt) les conditions statutaires correspondant à leur titre »<sup>6</sup>.

Nous constatons à l'AVEPS que cette situation amène certaines directions à engager des généralistes, dont ils peuvent plus simplement moduler les périodes d'enseignement. Les postes actuellement offerts sont composés de faibles pourcentages d'EPS, que chaque généraliste doit donner. Cela a pour effet d'amoindrir la présence de spécialistes au primaire!

Nous vous invitons donc à réfléchir aux gains liés à la présence de spécialistes et de mettre en place des postes permettant une présence durable de ces derniers au cycle primaire.

### ► En guise de synthèse

- Obésité et sédentarité vont augmenter et ont un coût direct sur le système de santé. Il faut éduquer et développer des habitudes saines dès le plus jeune âge pour combattre ces maux, l'école et l'EPS sont bien placés pour y répondre
- Il a été démontré l'importance et la variété des enjeux au cœur du cours d'éducation physique, et ce, dès le plus jeune âge
- Il faut adapter le cours d'EPS pour en tirer un maximum de bienfaits pour chaque élève
- Pour tous les arguments présentés, le spécialiste est plus à même de prodiguer une éducation physique adaptée et sécurisée que le généraliste

*Il nous semble essentiel d'assurer une continuité avec le système précédent, où le maître d'éducation physique contribue à la prévention de la santé, au bien-être et au développement des élèves. La présence de spécialistes en 7e-8e année primaire HARMOS est donc indispensable.*



**Gourmet Services +**

Marie-Claire Stern  
CH-1321 Arnex s/Orbe

Tél.: +41 (0) 24 441 33 31  
Fax: +41 (0) 24 441 44 73  
Natel: +41 (0) 79 235 17 21  
[www.gourmetservices.ch](http://www.gourmetservices.ch)

Tous budgets, tous banquets, sans soucis pour vous.  
Repas de famille, anniversaires, sociétés, entreprises.  
Pour vos festivités ou repas d'affaires une seule adresse...

Chers amis sportifs, bonjour,

Voici venu le temps de mon rapport annuel (musique par la compagnie des Barbapapa)....

Les mois se suivent et se ressemblent avec plus ou moins d'activités sportives organisées par votre association.



Je témoigne, ici, toute ma gratitude à mes collègues qui s'engagent sans rechigner pour le plaisir, le partage, le fair-play en mettant en œuvre, les journées cantonales.

Je congratulate les équipes qui ont participé à la journée suisse du sport scolaire à Sarnen en juin 2014 et qui ont remporté quelques jolies médailles. D'énormes BRAVOS.

Je partage avec vous les soucis du quotidien, le manque d'engagement de certains de nos élèves, malgré toute la motivation que nous essayons de leur donner.

Je remercie chaleureusement nos collègues qui s'engagent pour participer à des séances de la SPV, du GRT, du SER ou d'autres instances.

Je lance des bouquets de fleurs à mes collègues du Comité, qui par leur volonté, leur motivation, leur bon sens, leur bonne humeur me font partager des moments d'AMITIE.

Une petite citation pour terminer ce compte rendu : « La gymnastique est la culture régulière du corps ; elle est aussi pour lui ce que l'étude est à l'esprit. Personne ne nie que l'intelligence ne se fortifie à mesure qu'elle s'applique et qu'elle s'exerce. C'est là tout le secret de l'éducation si soigneusement donnée aux enfants..... » Barthélémy St Hilaire

Claudine DUTOIT, présidente AVEPS

**F**ACEBOOK et la création d'une page «AVEPS» sur la plateforme du plus célèbre réseau social était la plus grande «nouveau» de l'année dernière. Malheureusement, cette page ne « vit » pas beaucoup et nous comptons donc sur vous toutes et vous tous afin de la faire vivre. Surtout n'hésitez pas à contacter votre serviteur qui se fera un plaisir de mettre la page à jour ou de vous faire un peu de « PUB ».



**A**VEPS, doit être le nom de l'association qui a été le plus prononcé au tribunal. En effet, le 26 juin dernier, le tribunal a dû accueillir bien plus de personnes que prévu, et toutes munies, SVP, du t-shirt de l'AVEPS. Malheureusement, on peut résolument parler de statut quo. Ce dossier capote et Dieu seul sait l'issue de cette bataille...

**C**OMITE fut au complet cette année!!! Quel soulagement. MAIS, un certain nombre de membres sont sortants et force est de constater que le comité rajeunit de plus en plus... A mon avis, cela n'est que partiellement positif, car je suis intimement persuadé que la force d'un comité tel que le notre est le mélange entre jeune génération guidée par quelques membres d'expérience. Il en va de la crédibilité et de la cohérence des objets traités et défendus. ABE salut!

**E**NSEMBLE, car ce n'est qu'ensemble que nous arriverons à atteindre nos objectifs. Je sais bien que tout le monde est engagé à gauche et à droite, mais il faut absolument que nous arrivions à rendre alléchante notre association, à vendre les bienfaits d'une adhésion à nos jeunes (et moins jeunes) collègues, tout en essayant de faire revenir ceux du secondaire II.

**B**RAVOURE, vaillance, héroïsme et patience seront les maîtres mots de notre avenir, car comme le dit Avicébron « La patience moissonne la paix, et la hâte le regret. »

**O**RAGE, nous devons y faire face tant que notre bien aimée cheffe sera au pouvoir. Diplôme fédéral, reconnaissances diverses, formation HEP et nos fameux moyens d'évaluations que nous attendons toujours... Quelle honte!

#### LA DIFFERENCIATION

De par sa formation, le maître d'éducation physique a de meilleures connaissances du corps humain. Il sait adapter la matière en fonction de l'âge et des capacités des élèves. Il leur apprend les bonnes habitudes et le goût à l'activité physique.

**En fixant des objectifs adaptés à chaque élève** et donc en différenciant son action, le maître spécialiste fait bénéficier chaque élève de ses connaissances et assure la pérennité de la motivation et de l'intérêt de chaque élève. Contrairement au généraliste qui aura plus souvent tendance à proposer la même activité à l'ensemble de sa classe, ce qui provoque généralement l'ennui des élèves à plus fortes capacités, mais surtout le désintérêt de ceux à plus faibles capacités.

#### COMPETENCE ET FORMATION

L'éducation physique est une matière très spécifique à enseigner. La plupart des disciplines scolaires sont à dominante cognitive et se déroulent dans une salle de classe, où les élèves sont plus ou moins immobiles. La formation actuelle des généralistes est très limitée, voire inexistante en ce qui concerne l'EPS. En effet, les étudiants actuels à la HEP peuvent choisir de ne pas se former dans cette branche. La réalité du terrain oblige donc des enseignants non formés à assumer une discipline à risques et très complexe. On tend ainsi vers un appauvrissement du contenu des leçons pour des enfants qui ont déjà de plus en plus de peine à bouger (obésité, sédentarité). S'ils choisissent de se former en EPS, les généralistes cumulent 9 crédits ECTS spécifiquement liés à l'EPS lors de leur formation, dont seuls la moitié sont des cours pratiques, en salle de gym. A titre de comparaison, un spécialiste a lui 180 crédits ECTS sur 6 semestres à l'université (directement liés à l'EPS et 60 crédits de plus s'il fait un MASTER) plus environ 40 crédits ECTS liés à l'EPS accumulés à la HEP à la fin de ses études. Au terme de leur formation les spécialistes cumulent donc entre 220 et 280 crédits ECTS.

La variété des activités qu'un enseignant est à même de faire vivre à ses élèves est logiquement en liens avec la quantité de ses expériences. Un spécialiste dispose d'une palette d'outils plus importante que le généraliste pour atteindre ses objectifs. Signalons également que la présence de spécialistes est un gage pour l'organisation de journées et de camps sportifs au sein d'un établissement scolaire.

#### LA SECURITE.

Dernier point, mais élément central, seul un spécialiste pourra en toute sécurité faire bénéficier au maximum les élèves des périodes d'EPS à disposition. Il connaît **de manière approfondie** les possibilités physiques des élèves de chaque âge. Il peut **prévenir les risques d'accidents**, grâce à la connaissance et l'utilisation judicieuse du matériel à disposition, du danger des exercices et par une aide et un assurage efficaces et adaptés.

Le service de l'éducation physique et sportive (SEPS) du canton de Vaud a également relevé la problématique liés à la sécurité des élèves, la mettant en relation avec l'absence de formation de certains généralistes dans un courrier adressé aux directeurs et datant du 29 juin 2012 intitulé « Enseignement de l'EPS aux degrés 1 à 6 HarmoS ».

En guise de conclusion à ce chapitre, nous tenons à souligner qu'il n'est pas question de dénigrer le travail des généralistes, mais bel et bien de souligner le gain pour les élèves de la présence de maîtres spécialistes. Certains généralistes enseignent très bien l'EPS, mais pas tous. Globalement, la présence de spécialistes au sein d'un collège assure une meilleure variété et qualité d'enseignement dans un environnement sécurisé.

### ► La question du spécialiste et du généraliste

Cette question étant au cœur de la problématique, nous vous proposons d'en prendre connaissance au travers d'arguments en faveur de la présence de spécialistes au primaire HARMOS.

#### LA MOTIVATION

La motivation des élèves du primaire est au maximum à cet âge-là. Mais cet enthousiasme est aussi appelé à se rétrécir voire à s'éteindre faute de matières, de jeux, de progressions méthodologiques, de connaissances, etc, propres à cette discipline si particulière qu'est l'éducation physique. La présence d'un maître d'éducation physique spécialiste est le garant d'une variété importante du cours d'EPS et de la stimulation continue des élèves pour cette discipline. Si la motivation est maintenue, elle permet de participer au développement d'habitudes physiques saines ainsi que de bénéficier des bienfaits des activités physiques.

#### L'AGE D'OR – LE DEVELOPPEMENT DE LA COORDINATION

Les facteurs physiques inhérents à la tranche d'âge 6 – 12 ans permettent à l'enfant de développer des habiletés corporelles élevées. C'est en effet à cet âge que le développement de la coordination est le plus fort. L'intervention d'un spécialiste favorise l'apprentissage et la maîtrise de mouvements simples ou complexes, indispensables pour l'acquisition de capacités motrices ultérieures. Plus la coordination d'un élève est élevée, plus il expérimentera de la réussite face à une nouvelle activité en tant qu'adolescent. Inutile de préciser tous les bienfaits à tirer au niveau psychique de la réussite: motivation maintenue, estime de soi, confiance en soi, un rapport au corps plus positif lors de l'adolescence, etc.

En outre, le besoin d'activités et l'intérêt pour le jeu sont très forts à cet âge. Ils exercent une influence extraordinaire dans le développement de nouvelles compétences que le maître d'éducation physique spécialiste est plus à même d'optimiser. Soulignons enfin le fait qu'un retard moteur accumulé à ces âges-là est **presque impossible à rattraper à l'adolescence ou à l'âge adulte!**

#### EFFICACITE ET GESTION DU TEMPS.

Une période de 45 minutes est très courte pour l'enseignement de l'EPS. Si elle comprend déplacement, changement de la tenue, échauffement, conclusion ainsi que le temps accordé à la douche en fin de leçon, il ne reste que peu de temps pour les apprentissages. De par son habitude de la branche, le maître d'EPS spécialiste est plus à même de gérer cette spécificité, de manière à optimiser le temps pour un travail de qualité en faveur des élèves.

#### LA PARTICULARITE DE L'EPS

L'enseignement de l'éducation physique demande une bonne gestion du groupe en mouvement et dans l'espace pour assurer aussi bien la sécurité des élèves que le rendement de l'activité. L'enseignant spécialiste a l'habitude de cette spécificité et possède une capacité d'observation plus affûtée que le généraliste, plus habitué à la salle de classe. De plus, il est plus à même de fournir des feedbacks et des informations adaptés aux élèves pour les soutenir dans leur progressions et leurs apprentissages. Enfin, la spécificité de cette discipline permet de dépasser le cadre d'apprentissages moteurs et des connaissances liées à l'éducation physique, en fixant des objectifs de savoir-être par exemple. Collaborer avec ses camarades, trouver sa place dans un jeu ou lors de l'assurance des camarades, l'apprentissage du fair-play en situation d'effort, l'apprentissage de la défaite et de la victoire, etc. L'EPS est un lieu privilégié pour travailler sur des processus de socialisation et le maître spécialiste est plus à même de mettre en place des situations pour travailler ces objectifs.

**O**XYMORE, car le mutisme dans lequel se terre la patronne du département peut se comparer à un « silence assourdissant » tant les conséquences de ses non-décisions ont des impacts dans notre quotidien.

**K**LEENEX, car il ne nous restera bientôt plus que cela pour pleurer, à moins que chacun n'ait un kaléidoscope secret et que les miroirs personnels de nos actes et de notre vie ne fassent tourbillonner notre belle énergie et nous renvoient des images merveilleuses quant à l'avenir de notre belle association.

Jacques Rubattel, Vice-président

Pavillon  
Valcolor

72 lits répartis en 8 dortoirs de 8 lits +  
 4 chambres de 2 lits  
 1 salle de jeux, 1 salle TV  
 1 cuisine avec réfectoire ou restauration possible



A la Vallée de Joux, Le Sentier, le Pavillon Valcolor est très bien adapté pour organiser et accueillir des camps de sports et de loisirs, ainsi que des événements tels que mariages, conférences, anniversaires etc.






[www.pavillon-valcolor.ch](http://www.pavillon-valcolor.ch)  
 tél 079 202 28 29

Absent durant une année, je profite tout d'abord de saluer l'excellent travail effectué par Magali durant une année en tant que responsable technique. Facile de reprendre le poste lorsque la grande majorité du travail est planifié...!



L'ensemble des journées a pu se dérouler grâce à la disponibilité et la motivation de nombreuses personnes, merci à elles! Parfois sur le tard, parfois en bricolant un peu, souvent avec passion, toujours avec optimisme, nous avons pu offrir aux écoliers vaudois une nouvelle année de compétitions variées.

De nouveaux défis sont apparus avec la LEO et l'interdiction de toute forme de publicité aux JC. Nous continuons de nous en inquiéter au comité et suivons l'évolution de la question du financement de celle-ci avec quelques soucis. Si on en réfère en la matière à la réponse de la DGEO sur le dossier "Tatami" (voir ce et ces derniers CONTACTS), elle évoque plutôt une façon de botter en touche que d'adresser le problème. "C'est aux communes de faire", "ça va venir", "c'est en fait très bien actuellement" ne sont pas des réponses satisfaisantes. Pour le moment, nous n'aurons d'autre choix que de continuer à faire du mieux possible, en continuant à garder à l'esprit que c'est pour les élèves que nous travaillons.

Le renouvellement des journées n'a pas été de tout repos cette année, avec des organisateurs ayant fourni leur part du boulot et souhaitant passer le témoin. On l'a vu cette année, le passage du témoin est une discipline en soi et souvent "glissante"...



**HIVER** : Camp de sports d'hiver, dortoirs 52 places  
**ETE** : pour des courses d'écoles originales,  
**multiples forfaits et activités sur le site de la Braye**

À consulter sur :

[www.chateau-doex.ch/fr/courses\\_ecole](http://www.chateau-doex.ch/fr/courses_ecole)

Rens. 026/924.67.94 info@telechateaudoex.ch

### ► Augmentation de la sédentarité

Les enseignants d'éducation physique et sportive en poste depuis 20 à 30 ans partagent tous le même constat: le niveau d'aptitudes ainsi que la condition physique des élèves sont en chute libre. La majorité des élèves ne pratiquent que peu d'activités physiques hors de l'école et beaucoup ne pratiquent que celle offerte (et obligatoire) par l'école.

Une étude menée auprès de 615 élèves en France en 2010<sup>3</sup> démontre que les enfants passent en moyenne 20 heures par semaine devant un écran (ordinateur, TV, jeux vidéos, smartphones, ...), un temps qui est également souvent associé au « grignotage » d'aliments pas toujours sains. En parallèle à ce constat, une étude menée par le Centre de Surpoids et d'Obésité à New South Wales de l'Université de Sydney<sup>4</sup> arrivait à la conclusion que lorsque « les loisirs des enfants consistent à s'asseoir devant un écran, leur forme physique s'en ressent [...] (et que s'ils) passent plus de deux heures par jour devant un écran, ils ont moins de chance d'être en forme ». L'association de ces deux constats montre bien le sérieux de la situation actuelle, qui va vers une sédentarisation des individus.

### ► La piste de l'éducation physique et sportive à l'école

Face à ces constats, il convient de mettre en place auprès du plus grand nombre un système de prévention, mais surtout d'éducation à un mode de vie plus sain. Les études le démontrent également<sup>5</sup>, ce mode de vie plus sain passe par une alimentation équilibrée ainsi que par la pratique régulière d'une activité physique. Dès lors, se posent les questions de comment et où sensibiliser un maximum de la population à cette problématique ? **Si ce n'est pas à l'école où est-ce ?**

**Il est, au sens du comité de l'AVEPS, essentiel de développer le goût de l'activité physique et le plaisir qui lui est lié le plus tôt possible chez les enfants, afin d'apporter une solution à ces maux.** Le temps à consacrer à ce développement est prévu au plan d'études actuel, ce sont les heures d'éducation physique et sportive. Trois heures par semaine ainsi que des après-midis sportifs sont obligatoires pour les élèves du canton de Vaud. Ces heures sont à notre avis au cœur d'enjeux majeurs, comme le développement d'habiletés, mais également d'habitudes physiques liées à la santé. Voici à titre d'exemple, une liste non exhaustive des bienfaits de l'activité physique:

- un renforcement osseux
- un maintien du poids
- la prévention contre le mal de dos
- une diminution du risque de consommation de drogues
- un développement de l'estime et de la confiance en soi
- la prévention contre certaines maladies (cancers du sein et du colon, diabète de type II, maladies vasculaires, etc.)
- un développement de la mobilité et de la coordination, ce qui diminue le risque de blessures
- un développement des performances intellectuelles

Nous profitons d'insister sur ce dernier point. En effet, le mouvement, sa variété ainsi que sa quantité influent directement sur le développement cérébral de l'enfant.

Ces bienfaits ne sont évidemment envisageables que si l'activité physique pratiquée est **adaptée** au niveau du pratiquant et pratiquée sans les excès et dérives du sport professionnel (raison pour laquelle nous parlons d'éducation physique et non de sport!).

Rappelons enfin qu'une carence dans ce domaine se rattrape difficilement à l'âge adulte.

## Pour des enseignants d'éducation physique spécialistes en 7-8 HARMOS

Les changements scolaires ont des incidences pour toutes les disciplines enseignées. Elle a toutefois une importance primordiale pour l'éducation physique et sportive (EPS). Avec la « primarisation » des ex-5e et -6e années scolaires (actuelles 7-8 HARMOS), plusieurs collèges donnent la priorité à des maîtres formés pour le primaire, soit des généralistes, pour donner les cours d'EPS.

Avec cette réorganisation, la qualité des cours d'éducation physique et sportive se retrouve à la croisée des chemins. Cette lettre vous propose de **prendre conscience des enjeux au cœur de l'EPS**. Les problématiques de l'obésité et de la sédentarité lui sont intimement liées et les bienfaits à tirer d'une activité physique adaptée, régulière et stimulante pour les élèves sont abondants. De plus, le cadre de l'EPS étant différent de la majorité des autres cours, la question de la sécurité des élèves mérite une réflexion approfondie.

Il s'agit pour le canton de Vaud et ses institutions de réfléchir à la problématique exposée dans cette lettre et de prendre une décision en connaissance de cause et, nous l'espérons, en faveur de la qualité de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école qui soit au bénéfice des futurs élèves.

### ► Augmentation de l'obésité

Les médias ainsi que les études le confirment, l'obésité touche de plus en plus de jeunes enfants. En Suisse les données sont moins alarmantes qu'outre Atlantique, mais la tendance est clairement à la hausse et des études menées pour l'Office Fédéral de la santé publique montrent clairement cela : la proportion d'enfants en surpoids en Suisse a doublé depuis les années 60 (de 5% à 10%) et les prévisions pour 2022 estiment une hausse de 2 à 8%<sup>1</sup>. Ces mêmes études montrent un résultat alarmant pour la tranche d'âge des années 7-8HARMOS :

*Entre 1960/65 et 2007, la prévalence de l'obésité parmi les enfants âgés de 6 à 12/13 ans est passée de 0 % à 5,4 % pour les garçons et de 0 % à 3,2 % pour les filles. Les prévisions montrent qu'en 2022, la proportion d'enfants obèses passera à 4,3 % pour les garçons et à 3,4 % pour les filles.*

Selon une étude menée par l'Organisation de coopération et développement économiques<sup>2</sup> (OCDE), **46% des hommes** en Suisse et **29% des femmes** sont en surpoids (en moyenne et selon une statistique de 2010 cela représente 37% de la population qui est en surpoids). Parmi cette population en surpoids, **9% des hommes** et **8% des femmes** sont considérés comme obèses.

**Cette évolution à nécessairement un coût sur les services de la santé.** En France, une étude démontre que la consommation moyenne de soins et de biens médicaux d'un individu obèse s'élève à environ 2 500 € pour l'année 2002, soit deux fois plus que celle d'un individu de poids normal (1'263 €). Le programme « ça marche! bouger plus, manger mieux » du canton de Vaud relève dans sa présentation qu'en Suisse, les coûts liés à la surcharge pondérale sont de 2.7 milliards CHF, soit 5% des coûts de la santé (2001).

**M**ais j'ai le plaisir de vous annoncer que le programme 2014-15 sera à nouveau complet, bon nombre de dates peuvent déjà être notées grâce au calendrier dans ce CONTACTS.

**J**e vous informe par le biais de ce mot mon intention de quitter le comité en cette année 2015. La naissance de mon fils Achille me pousse à vouloir passer plus de temps chez moi.

**J'**aimerais remercier toute les personnes avec qui j'ai pu collaborer durant ces 5 années, j'aimerais également dire la chance que nous avons de pouvoir offrir des journées sportives hors cadre à nos élèves. A ce propos, j'aimerais partager mon point de vue sur ces JC : Elles doivent être une façon de valoriser notre travail et d'encourager les élèves. J'aime à croire que nous valorisons l'éducation par le physique et non le sport. Je préfère voir le débutant positif et fair-play venir découvrir le cadre des Journées Cantonales, plutôt que l'élève à l'attitude anti-sportive qui fini mécontent d'être deuxième... Bien sûr nous avons à cœur de voir nos élèves sur les places d'honneur, et les JC restent des compétitions. Mais elles devraient être des outils à notre service pour instruire les élèves. Laissons aux clubs le soin d'éduquer les jeunes à la compétition et servons nous des JC pour instruire et apprendre aux élèves la place de la tentative, du risque, de la victoire, de la défaite et du partage, de toutes ces valeurs qui nous ont fait adorer nos études et les échanges que nous continuons d'avoir au travers de notre fantastique métier!

**A**u plaisir de continuer à tous vous croiser à ces journées, je vous souhaite une belle année 2015!

**R**aphael Blanchard, Responsable technique



Les comptes vous seront présentés lors de l'AG.  
Ils seront clôturés au 15.10.2014 puis vérifiés.



Severin Perfetta, caissier



**La nouvelle up!**  
Une petite voiture  
pleine de grandes idées.



Si vous rencontrez un problème particulier sur une page ou que des informations ne semblent pas avoir été mises à jour, pensez à rafraîchir la vue (avec la flèche qui tourne sur elle-même)



Si le problème persiste, que vous rencontrez des difficultés, que vous voyez des erreurs, des fautes d'orthographe ou autres, merci de m'envoyer un message (info@aveps.ch) afin que je puisse corriger les problèmes dans le plus bref délai. Les retours sont toujours constructifs et m'aident à avancer.

Anouk Nussbaum, webmestre



**Anne-Catherine Lyon**  
Conseillère d'Etat  
Cheffe du Département de la formation,  
de la jeunesse et de la culture

Rue de la Barre 8  
1014 Lausanne

Conférence des maîtres de l'établissement  
primaire et secondaire de Montreux-Est  
Rue de la Gare 33  
1820 Montreux

Par son Président  
Monsieur Pierre Steffen, Directeur

Lausanne, le 1<sup>er</sup> mai 2014

**Enseignement en 7<sup>e</sup> & 8<sup>e</sup> HarmoS par professeurs universitaires avec CDI**

Mesdames, Messieurs,

Ayant bien reçu le courrier qu'une dizaine d'entre vous m'ont adressé le 7 avril 2014 en lien avec l'enseignement en 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> par des enseignants spécialistes, il me paraît préférable de répondre à l'entier de votre corps enseignant par la présente missive.

S'il est vrai que les années 7 et 8 sont rattachées désormais au degré primaire conformément au concordat HarmoS, les autorités politiques de notre canton (Grand Conseil et Conseil d'Etat) ont clairement souhaité que continuent à y enseigner des maîtres spécialistes et des maîtres de disciplines spéciales aux côtés des maîtres généralistes. Et, afin de concrétiser ce souhait, des dispositions spécifiques ont été introduites, tant dans la Loi sur l'enseignement obligatoire (cf. article 57) que dans son Règlement d'application (cf. article 50), dispositions qui précisent notamment que les « enseignants des années 7 et 8 porteurs des titres requis pour l'enseignement au degré secondaire conservent les conditions statutaires correspondant à leurs titres ».

Il appartient donc au directeur de l'établissement de procéder à la répartition de l'enseignement en tenant compte de la volonté ainsi exprimée, de la composition spécifique de son corps enseignant et du volume d'emploi à disposition. Votre directeur, Monsieur Steffen, a donc toutes les cartes en main pour procéder à ladite répartition en prenant en compte au mieux les obligations contractuelles et souhaits personnels de chacune et chacun d'entre vous. C'est donc bien vers lui qu'il faut vous tourner pour obtenir des précisions en lien avec votre propre situation.

Convaincue que les présentes explications seront de nature à répondre à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Anne-Catherine LYON

Un des sujets qui nous préoccupe est l'avenir du maître spécialiste en éducation physique en 7-8Harmos. Vous trouverez en **page 26** la lettre envoyée aux directeurs, en **page 27** la réponse de Madame Lyon, et en **page 28** l'argumentaire en faveur des maîtres spécialistes dans ces degrés.



Monsieur le Directeur  
Cherubini Michele  
Etablissement primaire et secondaire Les Ormonts -  
Leysin

1863 Le Sépey

Yens, le 13 mai 2014

**Objet : Enseignement de l'EPS en 7P et 8P**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Les changements engendrés par HARMOS et la LEO bousculent le fonctionnement de la scolarité obligatoire et tous en espèrent évidemment une plus value pour les élèves. L'AVEPS se sent toutefois particulièrement interpellée et inquiétée par la primarisation des actuelles années 7P et 8P. En effet, si à court terme, la présence de spécialistes dans ces classes reste possible, il n'est pas certain que ce soit le cas à moyen ou long terme.

Qui enseignera l'EPS en 7P et 8P dans 5 ans ? Avec quelle formation ? Avec quelle qualité d'enseignement ? Avec quelle capacité à gérer la problématique liée à la sécurité dans toutes les disciplines de cette branche ?

En cette période de recrutement pour la rentrée 2014, l'AVEPS vous invite à réfléchir plus profondément aux enjeux liés à l'EPS en parcourant le document ci-joint.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier, recevez, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations les plus distinguées,

Pour le comité de l'AVEPS  
Carlos Fidalgo  
Secrétaire

Désir... lors de la formation HEP du début de ce mois de septembre, le conférencier Jacques Méard souligna l'importance du désir dans le processus d'apprentissage : ce souhait d'atteindre un objectif qui n'est pas tout à fait à notre portée au départ mais duquel l'on se rapproche à force de travail. Finalement, si tout se passe pour le mieux, vient la réussite et la satisfaction.



Espérons que cette satisfaction vienne un jour ! Je fais bien évidemment allusion à la reconnaissance du BF1 et au revers que les MEPs viennent d'essuyer au Tribunal des prud'hommes. Nous avons tous ce goût amer en bouche et certains, résignés, se disent que « c'est foutu ». Le désir les a quittés pour laisser place à la frustration.

Surtout pas ! Votre comité y croit encore. Même si l'objectif se distance, alors qu'il semblait pourtant si proche, nous continuerons à le poursuivre avec ce désir pour viser la satisfaction tant méritée. Après tout ce temps et tous ces obstacles, nous pourrions alors parler de jouissance ! Espérons-le ! Dans son processus d'apprentissage, notre département apprendra-t-il peut-être alors à respecter les formations passées dispensés par notre propre canton et non à les dénigrer.

Il faut tout de même que je vous parle de mon rôle de secrétaire... Pour que l'AVEPS soit forte, se fasse entendre et soit efficace dans ses dossiers elle se doit de grandir. Malheureusement, cela fait quelques années que le nombre de membres stagne et les mois écoulés depuis la dernière AG n'ont pas changé cette tendance. Parlons-en donc autour de nous, pour qu'un maximum de MEPs vaudois(es) se rallie à nous et nous rende plus forts.

Relève était l'acrostiche de mon dernier rapport et reste plus que jamais d'actualité. Si heureusement j'ai trouvé une remplaçante à mon poste, il n'en est pas de même pour deux autres membres sortants du comité. Merci donc à tous les membres de l'AVEPS de prendre un peu de temps pour y réfléchir et éventuellement s'investir.

En attendant de vous voir nombreux à notre prochaine AG, je vous souhaite une excellente fin d'été !

Carlos Fidalgo, secrétaire

Chers membres,

C'est avec une petite pointe de nostalgie que j'écris mon dernier rapport en tant que Responsable de la Promotion et Publicité au sein de notre association AVEPS.

En effet, notre combat pour faire valoir notre titre n'a pas abouti. Je m'en vais donc retourner sur les bancs d'école pour répondre aux exigences de Mme Lyon, à savoir compléter ma formation initiale en allant suivre des cours pour un total de 26 crédits à la HEPL. Je dois ainsi raisonnablement me libérer du temps.



Je profite de ce message pour remercier nos fidèles annonceurs :

Alder+Eisenhut AG  
 Centre sportif Vallée de Joux  
 Chalet Les Croisettes  
 Chalet le Mollendruz  
 Copypress Rochat Sàrl  
 Domaine de l'Orme  
 ENTRE PRISES  
 Fitness Let's go  
 François Sports  
 Garage SENN  
 Gourmet Services +  
 La Loterie romande  
 Le Respect  
 Mouquin Chaussures  
 Musée Olympique  
 Nordic Sport  
 Rivières & Aventures  
 Sérertextile  
 Sogemat SA  
 Sportmania  
 Sports universitaires  
 Télé-Châteaud'Oex

Outre, notamment, des salles de classe, salles spéciales, réfectoires et bibliothèques, plusieurs nouvelles salles de gymnastique sont prévues, ce qui devrait progressivement permettre que tous les élèves bénéficient des trois périodes hebdomadaires d'éducation physique et sportive prévues par la LEPS.

6. Quel est le nombre de classes, par degré de scolarité, qui n'ont pas trois heures inscrites à leur horaire, que ce soit au secteur primaire, au secondaire ou dans les gymnases ?

Les chiffres sont les suivants :

Volés	Nombre total de classes	Nombre de classes concernées	Pourcentage de classes au bénéfice de trois périodes
1P-2P	815	238	71%
3P	420	104	75%
4P	385	90	77%
5P	387	72	81%
6P	361	79	78%
7P	358	5	99%
8P	359	5	99%
9S	400	15	96%
10S	381	16	96%
11S	386	15	96%
Total	4'252	639	85%

Par ailleurs, et même si la loi ne permet pas d'intégrer ces activités dans le décompte des trois heures hebdomadaires, on peut relever les nombreuses périodes d'activité sportive accomplies par les élèves dans le cadre d'après-midi sportifs, de camps de ski ou de camps d'été, ainsi que dans le cadre de la participation à des projets "sport et santé" mis sur pied par leur établissement.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 5 mars 2014.

Le président :

*P.-Y. Maillard*

Le chancelier :

*V. Grandjean*

THEYTAZ CARS

Visitez la / Besuchen Sie die

GRANDE DIXENCE

1950 SION  
 Rue des Mayennets 7  
 TEL ++41(0)27/322 71 72  
 FAX ++41(0)27/322 18 01  
 www.theytaz-excursions.ch

*en faisant correspondre des crédits à un enseignement).*

*Dès lors peut-on savoir combien d'enseignants sortent de la HEP chaque année sans cette formation, combien enseignent quand même l'EPS et qu'entend faire le département en charge de la formation pour pallier cette situation dénoncée de longue date ?*

Le Bachelor of Arts/Diplôme d'enseignement pour les degrés préscolaire et primaire obtenu dans une HEP suisse comporte deux profils, l'un destiné à l'enseignement aux degrés 1-4 (HarmoS), l'autre aux degrés 5-8 (HarmoS).

S'agissant du Profil 1-4, le Bachelor of Arts/Diplôme d'enseignement pour les degrés préscolaire et primaire habilite son titulaire à enseigner toutes les disciplines aux degrés considérés. L'éducation physique et sportive n'y fait pas exception.

S'agissant du Profil 5-8, la formation des enseignants comporte au moins deux des quatre disciplines suivantes : musique, éducation physique et sportive, anglais et activités créatrices. Or, l'éducation physique a été choisie par 78% des étudiants en 2011, par 79% en 2012, et par 81% en 2013.

Au surplus, lorsque des cas d'enseignement d'EPS par des personnes non formées sont portés à sa connaissance, un délégué à l'éducation physique du SEPS assiste à une ou deux leçons, en vue de prodiguer quelques conseils.

*5. Il y a toujours et encore des établissements scolaires qui n'offrent pas les trois périodes hebdomadaires d'éducation physique, malgré la double obligation créée par la loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique du 17 juin 2011 et par la Loi vaudoise sur l'éducation physique et le sport votée par le Grand Conseil en décembre 2012.*

*Comment le Conseil d'Etat peut-il encore justifier des lacunes aussi criantes ? Dans quel délai entend-il y remédier et par quelles mesures ?*

Le Règlement vaudois sur l'éducation physique dans les écoles du 20 mai 1977 et l'ordonnance d'application de la loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique qui date de 1987 prévoient que les cours de base consistent en trois périodes hebdomadaires d'éducation physique et sportive. Ces dispositions ont été confirmées par la loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique du 17 juin 2011 tout comme par la loi cantonale sur l'éducation physique et le sport (LEPS) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2013.

D'autres activités sportives complémentaires (après-midi sportive, journée sportive, camps de sport etc.) sont également organisées.

Si le cadre pédagogique est ainsi fixé par l'autorité cantonale, il est du ressort des communes ou associations intercommunales de planifier, construire, entretenir et gérer les installations (salles de gymnastique ou de rythmique, piscines, patinoires, etc.) destinées à l'enseignement de cette discipline aux élèves de la scolarité obligatoire.

Compte tenu de l'augmentation considérable du nombre d'écoliers vaudois et face à la réorganisation de la carte scolaire qui s'en est suivie, les autorités communales n'ont cependant pas toutes été en mesure de dégager les budgets, respectivement de trouver les emplacements adéquats pour construire les infrastructures nécessaires ou agrandir les infrastructures existantes.

A l'heure actuelle toutefois, beaucoup d'autorités communales projettent de construire ou construisent des bâtiments en lien avec l'école.

Swin golf de Cremin  
Tipis  
THEYTAZ EXCURSIONS SA  
Pharmacie Zeberli  
Valcolor  
Vistawell

Ces entreprises s'intéressent à l'AVEPS et continuent à offrir des journées de sport scolaire de qualité à nos chers élèves du canton. Qu'elles soient ici sincèrement remerciées de la part de tout le comité !

Enfin, j'ose espérer trouver quelqu'un de motivé d'ici l'AG du 1er novembre, une personne prête à reprendre mon mandat dès 2015.

Bonne suite à vous tous et surtout ne ménagez pas vos efforts et continuez encore et toujours à remettre l'ouvrage sur le métier pour défendre avec conviction notre enseignement de l'éducation physique !

Carole Du Bois, responsable promotion et publicité



www.alder-eisenhut.ch  
Alder+ Eisenhut AG  
9642 Ebnat-Kappel  
Téléphone 071 992 66 66  
Fax 071 992 66 44



**Chez nous, le jeu n'en VAUD pas la chandelle...**

Dimanche soir 7 septembre, le mag de RTS sport nous propose ce sujet « de plus en plus d'enfants suisses sont en surpoids, et, en cette période de rentrée scolaire il existe des programmes innovants pour essayer de faire bouger les écoliers ».

Quel bonheur de voir le sourire de ces jeunes en mouvement ! Mais un aspect m'interpelle, le programme fit4future présent dans de nombreuses écoles neuchâteloises, jurassiennes ne se lance pas dans le canton de Vaud. En cause le sponsor privé qui finance le programme.



Pourquoi ce non dans notre canton ? Si on regarde le RÈGLEMENT 400.02.1 d'application de la loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (RLEO) il est écrit à l'Art. 7 Propagande (LEO art. 9 et 11) « Les élèves ne peuvent pas être utilisés pour la transmission à leurs parents d'informations à caractère de propagande politique, syndicale, religieuse ou commerciale. Ils ne peuvent être enrôlés dans des manifestations visant ces buts. » L'ambiguïté viendrait donc de l'interprétation du terme propagande.

Quel est le message lors de la participation à un projet du type « école en mouvement » ? L'enseignant cherche à faire bouger les élèves, lui faire découvrir le plaisir de jouer ensemble, au contraire de « il faudra dire à tes parents qu'ils doivent faire leurs courses dans ce seul magasin. » Ce message semble éloignée d' « une action systématique exercée sur l'opinion pour lui faire accepter certaines idées » définissant la propagande.

Cette réflexion s'élargit à nos journées cantonales qui bénéficiaient il y a peu d'une aide financière par la participation de « sponsor ». Actuellement ceux-ci ne sont plus les bienvenus. Comment alors rester fidèle à la quantité et qualité de nos journées cantonales sportives sans ce financement ?

Plutôt que de se couper d'une aide de partenaires extérieurs, nous pouvons réfléchir à d'autres pistes.

Car si nous savons que les intentions des publicitaires ne sont pas désintéressées, la marge de manoeuvre des enseignants, elle, est présente !

Dans le CONTACTS 229, nous vous publions l'interpellation de Monsieur le député Jérôme Christen, intitulée « Sport à l'école : la DGEO se prend les peids dans le tatami ». Voici la réponse du conseil d'Etat.

*Réponse du Conseil d'Etat*

Le Conseil d'Etat répond comme suit aux questions posées par l'interpellateur.

1. *Pour quelles raisons la DGEO n'a-t-elle pas entrepris toutes les démarches utiles pour régulariser la situation, régler la question des responsabilités et vérifier les compétences pédagogiques plutôt que de prononcer purement et simplement une interdiction ?*

La LEO prévoit à son article 24 alinéa 2 que la mise en oeuvre de projets impliquant une intervention de tiers auprès des élèves de l'école obligatoire est soumise à l'autorisation de la DGEO. Celle-ci a considéré, conformément à ses prérogatives, qu'il était nécessaire de mettre un terme à l'activité considérée.

2. *N'est-ce pas son rôle que trouver des solutions et d'accueillir d'un oeil favorable des initiatives qui permettent d'épargner l'engagement de l'Etat ?*

Le département peut certes encourager des projets pédagogiques spécifiques dans les établissements (article 17, alinéa 1 LEO).

Ce n'est toutefois pas uniquement sous l'angle financier, mais également et notamment sous ceux du respect du plan d'études et de la sécurité des élèves que ces projets sont examinés. En particulier, il convient d'éviter qu'un seul sport ou une seule activité ne monopolise les périodes d'enseignement destinées à l'éducation physique et sportive.

3. *Sur la question publicitaire, pour quelles raisons s'est-elle rétractée après avoir donné son accord ?*

Si en 2012, alors que le cours de judo avait déjà commencé, la DGEO avait donné a posteriori son accord pour que figurât sur les kimonos des élèves le logo de l'entreprise citée par l'interpellateur, elle n'a pu cependant cautionner la propagande commerciale que ladite entreprise a fait ensuite de l'activité pédagogique ainsi sponsorisée.

4. *La DGEO affirme qu'elle n'avait pas de garantie que les personnes qui dispensaient le cours avaient une bonne formation pédagogique et que n'importe qui ne peut pas enseigner. Or, on sait que depuis plusieurs années, la branche "Education physique et sport (EPS) est optionnelle à la Haute école pédagogique (HEP) et que de nombreux maîtres généralistes sortent de la HEP et enseignent l'EPS sans avoir suivi aucune formation en éducation physique (ce qui n'était pas possible du temps de l'Ecole normale). On sait aussi que ceux qui suivent l'EPS à la HEP n'ont pas le nombre de crédits ECTS minimum recommandés (ECTS = système permettant de mesurer le niveau atteint par l'étudiant,*

**Manifestations se déroulant sur une journée complète**

<b>Mini Handball</b>	Divers Lieux	Mardi 16 décembre
<b>Glisse</b>	Les Mosses (ski et snowboard)	Mercredi 21 janvier 2015 (renvoi au 1 février)
<b>Glisse</b>	Les Mosses (Ski de fond)	Mercredi 21 janvier 2015 (renvoi au 1 février)
<b>Football</b>	Chavannes	Mercredi 6 mai 2015

**Manifestations se déroulant sur une demi-journée :**

<b>Natation</b>	Le Mont sur Lausanne	Mercredi 26 novembre 2014 (matin)
<b>* Volley Ball *</b>	Echallens	Mercredi 3 décembre 2014
<b>* Unihockey *</b>	Lausanne (à confirmer)	Mercredi 4 ou 11 mars 2015 (à confirmer)
<b>Futsal</b>	Villeneuve	Mercredi 18 mars 2015
<b>*Course orientation*</b>	Bercher	Mercredi 22 avril 2015 (renvoi au 29 avril )
<b>Mini beach</b>	Clarens	Du 26 au 29 mai 2015

Pour rappel, dès que la date d'une journée approche le lien pour s'inscrire sur le site de l'aveps devient actif et les différentes modalités y sont détaillées.

Les manifestations marquées d'un astérisque (\*) font office de qualification pour la Journée suisse de sport scolaire 2015.

•De quelle manière va être le message publicitaire ? Est-ce une bande-roule mise dans la salle ? Dans ce cas, vigilance lors des photos de la journée pour avoir nos élèves ailleurs que devant la bannière.

•Demander à ce que les résultats paraissent et soient distribués aux élèves en étant « vierge » de tout logo

•Si des échantillons sont présents, le maître de classe peut les rassembler et aviser les enfants ou choisir de ne pas les distribuer.

•Discuter pour un marquage discret.

Pourquoi écrire cela ? Car actuellement la discussion semble éteinte, et le feu reste au rouge dans notre canton. Ecrire pour souligner que les journées cantonales ne peuvent se faire sans financement et l'état ne peut pas tout prendre en charge, à terme nous craignons la disparition de certaines d'entre elles. Ecrire pour demander une réponse sur les critères qui restreignent ou autorisent les projets ? Ecrire pour rassurer les familles et rappeler que nos actions ont toujours visé la promotion de l'activité physique et non celle d'une marque. Ecrire et espérer un débat sur ces questions délicates avec au final des avancées.

**M**agali Bovas, rédactrice

**Le Centre Sportif**  
 met à votre disposition sa piscine, patinoire, tennis, salle omnisport, fitness, centre nautique, salle de tir et en particulier son Restaurant-Lounge avec 180 places et ses hébergements de 72 places.

*Au cœur de l'événement*  
 Centre Sportif de la Vallée de Joux

**OUVERT 365 JOURS PAR AN**

Groupes ou individuels, n'hésitez pas à nous contacter pour une offre individualisée

Centre Sportif Vallée de Joux—1347 Le Sentier 021 845 17 76 www.centresportif.ch

Chères et Chers Collègues,

Je me devais par ces quelques lignes annoncer à ceux qui ne l'aurait pas appris, que M. Arturo Hotz est décédé le 14 juillet dernier des suites d'une longue maladie. Arturo a été une personne marquante pour l'éducation physique et le sport en Suisse durant la fin du siècle dernier et le début de celui-ci. La démarche pédagogique et méthodologique prioritairement appliquée dans notre pays au niveau scolaire, de J+S et de la majorité des associations formatrices découlent de ses travaux. Arturo a enseigné au CFMEP pendant plusieurs années. Son discours et ses idées, pas toujours facile à assimiler, avaient le mérite d'être diablement passionnants et finalement, une fois acquis et stabilisé, performants dans leurs applications pratiques. Aujourd'hui encore, beaucoup d'entre nous les utilisent quotidiennement avec des résultats probants.

Arturo n'a pas toujours été perçu à la hauteur de ses qualités d'intellectuel et d'humaniste de ce côté-ci de la Sarine. Probablement que la barrière linguistique et culturelle, malgré sa facilité à s'exprimer dans les trois langues nationales, y était pour beaucoup. Il laissera le souvenir d'une personne qui ne laissait personne indifférent de part sa grande culture et sa vivacité d'esprit. Arturo a été un grand Monsieur qui nous faisait réfléchir.

Une cérémonie d'adieu en son honneur sera organisée par sa famille le 18 septembre prochain à l'église de Sigriswill.

Pierre Pfefferlé, Directeur

C'est avec grande tristesse que je dois vous annoncer le décès de ma belle-sœur Brigitte Du Bois. Son institut de beauté Haute Fréquence proposait des massages aux pierres chaudes et divers autres soins aux membres AVEPS depuis 4 ans. Elle avait à cœur de nous soutenir.

Afin d'honorer sa mémoire, le comité a décidé de verser un don de 100.- au profit de l'association Theodora (<http://ch.theodora.org/>).

Carole Du bois, responsable publicité

*4 Camp*  
 \* COURS DE SKI SCOLAIRE \* ①  
 \*\*\*\*\*  
 du 14 au 16 février 51 aux Paccots sur Châtel-Saint-Denis.  
 \*\*\*\*\*  
**BUT:** Cours de ski "légal" organisé en lieu et place des après-midis de plein-air des mois de novembre, décembre et janvier. (10 fois 2h.) Occasion de changer d'air, de renouveler sa provision de bonne volonté et de bonne humeur, de s'initier à l'art du ski, le plus sain et le plus complet des sports, de palper cette merveilleuse solidarité montagnarde.  
**MATERIEL:** 12 paires de skis ont été prêtées par le département. (IP)  
 Ainsi tous les participants sont à ski.  
**LOGEMENT:** Dans les dortoirs chauffés du chalet des Troncs, propriété du Club du Chamossaire. Taxe: 2 jours à 0.30+2 nuits à 0.40. \*  
**Plan et Horaire:** Mercredi 14: Dép. de Daillens: 12.50h.  
 Arr. aux Paccots: 16.00h. Organisation et prise des logements.  
 19.00. souper: fondue collective.  
 20.00. Soirée organisée: chants, jeux, productions personnelles, etc.  
 22.15. Extinction des feux. / Causerie: La technique du ski.  
Jeudi 15. diane: 07.30.  
 09.00-11.30. Travail: descente de biais, pas des patineurs, stem.  
 12.30. Dîner: potage crème de bolets-cornettes et saucisson-fruit.  
 14.30-17.00. Travail: virage en stem.  
 18.30. Souper: frites à la grande friture-salade aux endives-fruit.  
 20.00h. Causerie: le sport et l'homme.  
 20.30h. Soirée libre avec surprise...  
 22.00 Extinction des feux.  
Vendredi 16. diane: 07.30.  
 09.00. Travail: le stem christiana; petite course.  
 12.00. Dîner: potage gd. mère, menu tiré des sacs.  
 13.30 Préparatifs de départ. 14.30. Départ pour Châtel.  
 19.00 Arr. à Daillens.  
**SUBSISTANCE:** 300gr. de fromage gras.-un peu de farine-une gousse d'ail-confiture et beurre pour deux déjeuners-1 kg. de pain-cacao-sucre-thé-200 gr. de cornettes.-saucisson-1 knorr crème de bolets-1 maggi gd.-mère-fruit-5 pommes de terre-2 dl. huile pure-1 endive-sauce salade prête-1 paquet crème vanille-1 dîner froid-extras ad libitum...  
**EQUIPEMENT:** Souliers graissés, imperméable pratique, moufles, lunettes, pyjama-chaussettes et chemise de rechange, pantoufles.  
 \* **COUT:** 3,50 Fr. tout compris et subside déduit.  
 Approuvez-vous ce programme et autorisez-vous votre enfant à suivre ce cours: (Signature) S; V. P.  
 ① *1er camp du canton!*  
 J. P. Paquier.  
 9200. 51.